



Document explicatif sur le programme triennal d'immobilisation 2027-2028-2029

Conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la Ville doit publier, dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité, un document explicatif concernant le programme triennal d'immobilisations (PTI) adopté par le Conseil à la séance du 9 juin dernier au moyen de la résolution **C-2026-0618**.

La Ville de Trois-Rivières vous présente le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour la période 2027-2028-2029. Ce programme a été élaboré avec un objectif clair : assurer la pérennité de nos infrastructures.

Pour les deux prochaines années, plus de 95 % des sommes prévues au PTI seront consacrées au maintien des actifs municipaux existants. Dans un contexte où les équipements vieillissent et où les coûts de réalisation demeurent élevés, il est essentiel de concentrer nos efforts sur les interventions qui garantissent leur bon fonctionnement et leur durabilité. Ainsi, moins de 5 % des investissements seront destinés à de nouveaux projets. Ce choix est pleinement assumé : avant d'ajouter de nouvelles installations, nous devons d'abord prendre soin de celles que nous avons déjà.

Le programme prévoit des investissements totalisant 408,9 millions de dollars sur trois ans, soit une hausse de 27 millions de dollars par rapport au précédent exercice. Cette augmentation témoigne de l'ampleur des besoins à combler, mais également de notre volonté de poursuivre une planification rigoureuse, en accord avec la capacité financière de la Ville.

Le financement du PTI repose à 60 % sur les ressources municipales, tandis que 40 % proviennent de programmes de subvention. La contribution nette de la Ville s'élève ainsi à 250 millions de dollars, ce qui représente une augmentation d'environ 20 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

Malgré l'importance des sommes engagées, la situation financière de la Ville demeure saine. Nos indicateurs continuent d'être favorables et nous maintenons un contrôle rigoureux de l'endettement.

Le conseil municipal choisit également de concentrer ses efforts sur les éléments qui ont une incidence directe sur le quotidien des citoyennes et des citoyens. C'est notamment le cas du pavage, pour lequel les investissements atteindront 11 millions de dollars par année. Les budgets consacrés aux parcs et aux espaces verts seront également bonifiés pour atteindre 500 000 \$, contribuant ainsi à la qualité des milieux de vie partout sur le territoire.

Notre approche est simple : nous assurer d'abord que nos réseaux, nos bâtiments et nos installations répondent adéquatement aux besoins de la population. Je tiens à souligner le travail rigoureux des équipes municipales, dont l'expertise et l'engagement permettent de planifier et de réaliser ces projets de manière efficace et prudente.

En terminant, ce PTI reflète les choix du conseil municipal : une gestion responsable des finances publiques, des investissements ciblés sur les priorités de la collectivité et une attention constante portée à la qualité des services offerts aux Trifluviennes et aux Trifluviens.

Investissements

	Coût net	Financement spécifique (subventions et contributions)	Coût total
Eau potable	-	16,05 M\$	16,05 M\$
Eaux usées	29,85 M\$	41,35 M\$	71,2 M\$
Innovation et développement économique	0,1 M\$	-	0,1 M\$
Police Sécurité incendie et civile	67 M\$	-	67 M\$
Loisirs et culture	10,344 M\$	9,456 M\$	19,8 M\$
Voie publique	0,65 M\$	-	0,65 M\$
Autres	0,625 M\$	-	0,625 M\$
Programmes amélioration et développement	11,95 M\$	57,3 M\$	69,25 M\$
Programmes gestion des actifs	129,975 M\$	34,25 M\$	164,225 M\$
Total	250,5 M\$	158,4 M\$	408,9 M\$

Coût net par type de financement

Programme triennal d'immobilisation

Sommaire - Prévisions de dépenses par financement

Identification	Coût brut				
	Règlements d'emprunt	Montant brut 2027	Montant brut 2028	Montant brut 2029	Total brut
Financement par des tiers (promoteurs ou autres)		18,000,000 \$	18,000,000 \$	18,000,000 \$	54,000,000 \$
Fonds d'administration (A)		200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$	600,000 \$
Fonds de roulement (FR)		4,000,000 \$	2,400,000 \$	2,400,000 \$	8,800,000 \$
Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels (FPTJ)		600,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	1,200,000 \$
Fonds réservé à l'entretien des infrastructures (FE)		1,000,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$	3,000,000 \$
Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (FC)		1,200,000 \$	1,000,000 \$	1,000,000 \$	3,200,000 \$
Excédent affecté aux infrastructures sportives et culturelles		500,000 \$	-	-	500,000 \$
		25,500,000 \$	22,900,000 \$	22,900,000 \$	71,300,000 \$
					71,300,000 \$

Le présent avis est également publié sur le Web « v3r.net ». Trois-Rivières, ce 20 juin 2026.



Jean-François Aubin
Maire de Trois-Rivières